



N° 24 du 10 Décembre 2022

L'édito

En cette fin d'année synonyme de partage, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui font vivre le village à travers les diverses associations ou lors des manifestations organisées par la mairie. Ils sont le cœur du village.

N'hésitez pas à les rejoindre.

Je les félicite chaleureusement pour les belles décorations de Noël qui ont pris place dans la commune. Ils ont su faire d'une difficulté, une vraie réussite collective.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années.

Nicolas Habare
votre Maire

L'étoile des jeunes :

organise **un concours de belote** le samedi 28 janvier 2023 à 20h00 à la salle de la Buissonnière.

Inscriptions et renseignements

- Isabelle KARIGER : 06 70 74 64 57
- Béatrice POULET : 09 51 08 74 97
- Mail : belote.bourgognefresne@gmail.com

Les amis de l'orgue de Bourgogne :

organisent **un concert de Noël** le samedi 17 décembre à 20h30 à l'église de Bourgogne.

Nous recevrons un ensemble vocal et instrumental de Rethel (30 chanteurs, 2 trompettes , 2 trombones, orgue)

Il y aura des pièces pour chœur seul , des pièces pour orgue seul , des morceaux pour les cuivres et orgue et une cantate de Pinkham pour tout l'ensemble, œuvre très festive.

Le comité des fêtes :

organise **un Noël magique** le Samedi 17 décembre

- 14h00 Passage du Père Noël dans les rues de Fresne-les-Reims
- 15h00 Passage du Père Noël dans les rues de Bourgogne
- 16h30 Rendez-vous au gymnase de Bourgogne pour le goûter offert aux enfants
- 17h00 Spectacle de la « Reine des Glaces » avec l'équipe de D-Jay animation
- 18h00 Le Comité des Fêtes de Bourgogne-Fresne vous invite à fêter Noël.

Un concours à venir ...

Surveillez votre boîte aux lettres ... le comité des fêtes organise également un concours de maisons décorées de jour !
Plus d'informations à venir dans votre boîte aux lettres

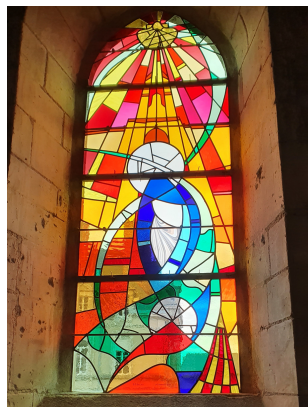
Les vœux 2023

Monsieur le Maire et l'ensemble des membres du Conseil Municipal, vous donnent rendez-vous pour assister à la cérémonie

**le lundi 9 janvier à 19h30
au Gymnase de Bourgogne**

Un nouveau vitrail à l'église de Bourgogne depuis novembre

Une magnifique réalisation !



Ce nouveau vitrail réalisé par Jean Claude Delorme et posé à l'aide de M Majerus est à admirer lors de votre passage près de l'église.

✓ Dernière gazette format papier

Pour rappel la gazette sera sous format numérique à compter de janvier. Il est encore temps de vous inscrire aux newsletters sur notre site bourgognefresne.fr Elle sera également téléchargeable dans la Rubrique : Vie quotidienne Section : #stop gazette

✓ Ecowatt

Le site ou l'application qui vous permettra de savoir s'il y a des tensions sur le réseau électrique. <https://www.monecowatt.fr/>

✓ L'ADMR

Notre commune dépend de l'ADMR d'Hermonville et recrute un/une aide à domicile. **Contact 03 26 50 06 89**

✓ local commercial

Nous rappelons que les personnes intéressées par le local commercial communal de Bourgogne (ex Proxy) peuvent retirer et déposer par mail (mairie@bourgogne-fresne.fr) leur dossier jusqu'au 19 Décembre 9h. Le local peut être visité sur rendez-vous.

✓ Les dangers du monoxyde de carbone

Pour rappel, c'est un gaz qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Nos conseils

- **Aérer** au moins 10 minutes par jour
- **Utiliser dehors** : appareil de cuisson (brasero, barbecue) et groupe électrogène
- **faites vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- **Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

✓ A noter

- Le garage de Bourgogne sera fermé du 19 au 24 décembre
- Pizza Harry ne sera pas présent le 30 décembre
- Le foodtruck ne sera pas présent le 27 décembre
- L'agence postale sera fermée le lundi 26 et le samedi 31 décembre
- Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre au 2 janvier.
- Le repas des anciens se déroulera en mars. Vous en serez informé par un flyer dans votre boîte aux lettres



Du côté de la médiathèque

Exposition ANIMAL jusqu'au 6 janvier

De retour du festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der 2022, Nathalie Bazylak, assistante vétérinaire et photographe rémoise, soigne au quotidien des animaux domestiques et des animaux blessés de la faune sauvage. Elle nous présente une série de photographies sur les félins. Expo visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Adhérents ou non adhérents.

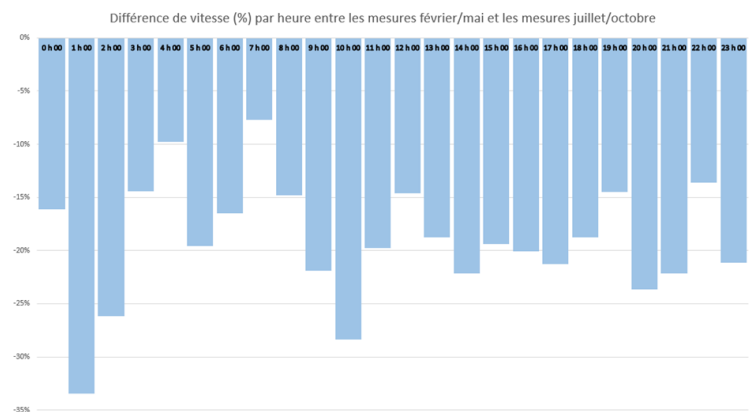


Methabaz

Suite au refus du permis de construire modificatif n°2 de Methabaz pour des raisons de sécurité incendie, **le maire a été reçu** le mardi 29 Novembre par M le Sous Préfet de Reims **Jacques LUCBÉREILH** afin de discuter des risques encourus par la population. En effet, le site semble avoir été construit selon les plans de ce permis modificatif refusé et non selon les plans du permis accordé. Monsieur le Sous-Préfet a été très clair : l'entreprise Methabaz n'est pas autorisée à démarrer son activité tant que le site ne sera pas conforme à l'ensemble de ses autorisations. Nous pouvons compter sur les services de l'Etat pour réaliser les contrôles adéquats. Plusieurs habitants se sont plaints à la mairie de l'odeur nauséabonde se dégageant du site en construction situé au fort de Fresne. Nous avons transmis ces remarques au maire de Witry les Reims. Nous restons vigilants à l'évolution des odeurs sur le site.

Vitesse

La sécurité routière et en particulier la vitesse aux entrées de notre village a été notre priorité depuis le début du mandat. Les aménagements réalisés cet été remplissent parfaitement leur rôle puisque notre radar pédagogique rue de Loivre enregistre une baisse de la vitesse de presque **20% en moyenne** depuis la fin des travaux. Nous constatons que des usagers essaient de forcer le passage des chicanes. Nous leur recommandons de lever le pied afin que le véhicule ait le temps de passer.



Enquête publique pour le projet de zonage pluvial, dit Plan Pluie

Par arrêté N°CUGR-8330-2022-02 du 10 Novembre 2022, la Communauté Urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de zonage pluvial des 143 communes. L'enquête publique se déroulera pour une durée de 39 jours :

- du mardi 29 Novembre 2022 à 9h00 au vendredi 6 Janvier 2023 à 16h00

L'Autorité Environnementale a décidé de soumettre le zonage pluvial à évaluation environnementale, et a fait part de ses remarques qui ont été intégrées au dossier d'enquête publique.

Une commission d'enquête a été désignée avec Monsieur Alain JAQUINET, Ingénieur en chef de la fonction publique territorial retraité, désigné en qualité de Président, Madame Danièle DENYS et Monsieur Jean-Louis MARCEAU membres titulaires. Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé dans chacun des sièges des Pôles Territoriaux et pour le pôle Reims Métropole à l'Hôtel de Ville de Reims, aux heures et jours habituels d'ouverture :

- Pôle Beine-Bourgogne,

Place de la Mairie – 51420 WITRY-LES-REIMS :

du Lundi au Jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et les Vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

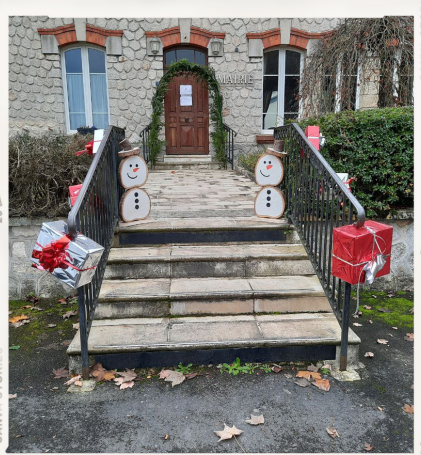
Il est également possible de consulter le dossier d'enquête et de faire part des observations via le site internet du Grand Reims à l'adresse suivante : <https://www.grandreims.fr/les-publications-legales/enquetes-et-consultations-publiques>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier, les adresser par courrier postal à : Monsieur Le Président de la commission d'enquête, Communauté Urbaine du Grand Reims – CS 80036 – 51722 REIMS, ou par courriel à l'adresse suivante : WEBEAU@reimsmetropole.fr, ou les saisir de manière dématérialisée sur le site dédié à l'adresse suivante : <https://www.grandreims.fr/les-publications-legales/enquetes-et-consultations-publiques>

Elles seront par la suite annexées au registre d'enquête.

Tout complément de renseignements est à disposition en mairie et sur notre site <https://www.bourgogne-fresne.fr/>

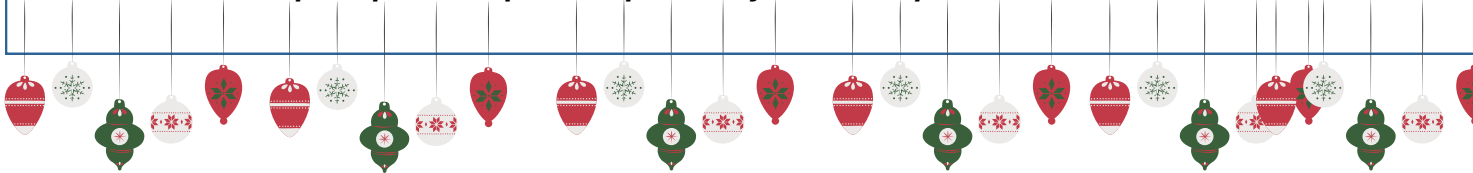
L e comité des fêtes



Le village de Bourgogne-Fresne revêt ses couleurs de Noël, déambulez dans les rues du village à la découverte des décors créés pour les petits et les grands.

Le Père Noël a installé deux boîtes aux lettres dans le village... ses lutins prendront le temps de répondre aux courriers des enfants ...HO HO HO

Pour que le père Noël puisse répondre il faudra bien préciser le nom et l'adresse



MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

*Bulletin mensuel d'informations
Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne
Directeur de la publication : Nicolas Habare
Tirage par nos soins : 690 exemplaires
Numéro ISSN en cours*

www.bourgogne-fresne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique/ IPNS